

République Française Département de la Savoie Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne

Liste des délibérations Séance du 8 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre, à vingt heures trente minutes, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne, s'est réuni au siège à Saint-Julien-Mondenis, sous la présidence de Christian SIMON, Président, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents: Christian SIMON, François CHEMIN, Claude REYNAUD, José VARESANO, Jean-Claude PERRIER, Joël CECILLE, Florian PERNET, Christian JACOB, Marie-France RANCUREL, Jacky DEMONNAZ, Philippe ROLLET, Jocelyne DEJEAN, Pascal BAUDIN, Jean-Michel AUGEM, VARNIER Nathalie, COHIN Mickaël,

Représentés par pouvoir : Aimé PERRET (procuration à Pascal BAUDIN),

Excusés: Roland AVENIERE, Patrick BOIS, Erica SANDFORD, Fabrice BAUDRAY, Pascal DOMPNIER, Sylvain CONTI, Gwenaël HILAIRET, Jean-Pierre ROUGEAUX,

Secrétaire de séance : Joël CECILLE,

En exercice : 23	Présents: 16	Votants: 17
------------------	--------------	-------------

Délibérations:

Fonctionnement

N°26.2025 : Mise en place d'un système de vidéoprotection dans les déchèteries de Fontcouverte-La-Toussuire et de Saint-Jean-d'Arves (à l'unanimité)

N°27.2025 : Avenant à la convention de stockage et collecte des déchets de venaison en Maurienne (à l'unanimité)

• Finances

N°28.2025 : Convention entre GIDA et SIRTOM pour une étude de faisabilité d'une plateforme de compostage des déchets organiques locaux (à l'unanimité)

Ressources humaines

N°29.2025 : Adhésion au contrat d'assurance groupe du Cdg73 pour la couverture des risques statutaires (à l'unanimité)

N°30.2025 : Délibération portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet et autorisant le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel pour un poste de chauffeur PL (à l'unanimité)

N°31.2025 : Délibération portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet et autorisant le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel pour un poste de gardien de déchèterie (à l'unanimité)

N°32.2025 : Délibération portant création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité – chauffeur Poids Lourds (à l'unanimité)